



Sommaire

Interview

- M. Dominique Lesaffre, Directeur Général de la SIDI

P. 2

Focus

- L'engagement fort de la SIDI auprès de FTTL au Liban

P. 3

Focus

- Cofinancer un projet d'appui technique grâce à la Fondation ACTES

En bref :

- CSAF
- Nef et CCFD-Terre Solidaire
- CENCOIC

P. 4

Cher.e.s ami.e.s,
her.e.s actionnaires solidaires,

A l'heure où je vous écris, notre pays et sa population entrent dans un deuxième confinement et cette crise désormais mondiale s'étire en longueur. J'adresse d'ailleurs mes amicales pensées aux bénévoles qui ont vu les événements qu'ils ont organisés pour la Semaine de la Finance Solidaire annulés. Cependant, la Chaine de Solidarité Financière qu'incarne la SIDI continue d'opérer et montre, plus que jamais, sa pertinence et son efficacité.

En effet, dans cette adversité, la SIDI répond à des problématiques parfaitement nouvelles auxquelles sont confrontées ses organisations partenaires, par sa capacité d'adaptation de ses conditions financières et de son offre de services.

Cette capacité d'adaptation de la SIDI repose en grande partie sur le temps : le temps d'analyser les contextes locaux, d'instruire les demandes de ses partenaires, de dialoguer avec eux et de leur fournir des appuis. Une spécificité qui fait de la SIDI un acteur unique dans le paysage des investisseurs sociaux, et qui tient à son modèle de financement de l'accompagnement alliant ressources propres et ressources solidaires.

Avec vous, je trouve de l'optimisme dans cet état de fait, qui souligne l'invention continue d'une finance plus inclusive, plus transparente, plus vertueuse, et finalement plus heureuse, à laquelle nous contribuons afin de continuer à donner du sens à notre épargne et la mettre au service de la solidarité dans une période tourmentée.

*Dominique Lesaffre,
Directeur Général*



M. DOMINIQUE LESAFFRE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SIDI

M. Lesaffre nous précise le fonctionnement mais aussi l'importance de la mission d'accompagnement pour les partenaires de la SIDI.

Pouvez-vous nous rappeler le rôle de l'accompagnement pour la SIDI ?

La mission d'accompagnement de la SIDI est intrinsèque de son approche de l'investissement solidaire. En effet, le financement ne contribue pas seul au renforcement des capacités et à la portée des institutions de financement de proximité ou des organisations de producteurs.

L'accompagnement tel que la SIDI le pratique depuis sa création vise donc à répondre aux questions et aux problèmes rencontrés par les partenaires de la SIDI, parallèlement à l'investissement financier.

Quels sont plus précisément ces services que la SIDI propose ?

Ce qui distingue la SIDI, c'est tout d'abord la participation dans la gouvernance des entités dans lesquelles elle est actionnaire. Par leurs apports compétents, les représentants de la SIDI dans les Conseils d'Administration contribuent à la mise en œuvre et la pérennisation de la mission de ces organisations. Bien qu'actionnaire minoritaire, la SIDI est d'ailleurs toujours appréciée par la qualité de ses interventions dans la gouvernance.

D'autre part, l'équipe et les consultants de la SIDI assurent des services comme l'appui à la création de produits financiers liés au changement climatique, à la définition des plans stratégiques, à l'amélioration de l'organisation comptable, à la mesure de la performance sociale ou encore à la mise en œuvre d'initiatives de transition écologique et sociale, etc.

Cette année, la crise liée à la Covid-19 a permis de prendre toute la mesure des besoins des organisations partenaires en la matière...

En effet, cette crise s'est ajoutée aux défis auxquels les organisations partenaires font face, dans des environnements très fragiles : manque d'infrastructures, insécurité, effets du réchauffement climatique... C'est pourquoi la demande de services s'est encore accentuée car les partenaires ont dû faire face à des situations inédites, et leur propre réactivité s'est trouvée renforcée par les appuis, à bon escient, déployés par la SIDI.

Comment la SIDI finance-t-elle sa mission

d'accompagnement ?

Le financement de l'accompagnement est un défi permanent pour plusieurs raisons : la lisibilité des effets de services non-financiers n'est pas immédiate, certains services coûtent cher pour assurer la qualité attendue, et très peu de coopérations publiques ou privées financent cette mission pourtant essentielle.

La SIDI finance l'accompagnement par quatre voies complémentaires : elle bénéficie de l'appui conséquent, mais insuffisant pour répondre à la demande, du CCFD-Terre Solidaire, elle puise dans son budget opérationnel, elle mobilise des cofinancements et enfin elle a lancé la Fondation ACTES, toute entière dédiée au financement de l'accompagnement.

Justement, la Fondation ACTES, dont vous êtes Président du Conseil de Fondation, permet-elle de mieux répondre aux demandes exprimées des partenaires ?

La Fondation ACTES mobilise des ressources dites consommables, qui peuvent être dépensées intégralement pour financer les prestations de service, sachant que le coût de son fonctionnement est pris en charge par la SIDI. Avec ces ressources, la Fondation ACTES peut ainsi directement financer des projets comme des formations de finance communautaire ou des ateliers de sensibilisation à la finance climatique ; et contribuer avec d'autres à des programmes concrets de transition, dont notamment le TAPSA¹.

Je remercie mes prédécesseurs d'avoir pensé et conçu la Fondation ACTES que j'ai trouvée en prenant mon mandat de direction : la SIDI dispose aujourd'hui d'un levier qui manquait, pour apporter par elle-même le complément qui s'avère souvent indispensable pour assurer la structuration, la consolidation et la pérennisation des organisations partenaires.

¹ Le programme TAPSA (Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire) vise à renforcer les acteurs de la société civile engagés dans l'agroécologie. Doté d'un budget de 12 millions d'euros sur 4 ans, il soutient 29 organisations sur 4 continents : appui des initiatives agroécologiques, renfort des relations entre acteurs, et évaluation des résultats dans une perspective d'apprentissage continu.

L'ENGAGEMENT FORT DE LA SIDI AUPRÈS DE FTTL AU LIBAN

Depuis deux ans, le Liban est secoué par la pire des crises systémiques depuis la guerre civile des années '80, qui affecte de plus en plus durement les conditions de vie des Libanais. La SIDI, grâce à son modèle d'investissement solidaire, continue à mener un appui renforcé pour aider l'entreprise de commercialisation de produits équitables FTTL à surmonter la situation.

Le 17 octobre 2019, des manifestations civiles ont éclaté au Liban pour protester contre l'augmentation des taxes et contre la corruption politique. En parallèle, la montée de l'endettement public, la dévaluation de la livre libanaise face au dollar, et le manque de liquidités, ont eu pour effet de paralyser le système bancaire et de faire flamber le prix des produits de première nécessité, majoritairement importés. C'est dans ce contexte de crise politique, sociale et financière que Fair Trade Lebanon Tourism Limited (FTTL), l'entreprise de commercialisation de produits équitables créée par l'association Fair Trade Lebanon (FTL), continue tant bien que mal de mener son activité.

FTL agit depuis 2006 pour favoriser le développement des zones rurales au Liban, en soutenant l'activité de petites coopératives et d'exploitations agricoles familiales. La SIDI est un partenaire historique de l'association et s'est fortement investie dans la création de son entreprise de commercialisation FTTL, en participant à son capital à hauteur de 19,42 %, et en siégeant à son Conseil d'Administration.

En raison de sa forte mission sociale et de son modèle économique encore fragile, l'entreprise n'a toujours pas atteint l'équilibre financier et l'aggravation de la crise économique ne lui a pas permis d'améliorer la situation. C'est pourquoi la SIDI mène, depuis plus de deux ans, un accompagnement renforcé auprès de FTTL afin de l'aider à pérenniser son projet d'appui au monde rural libanais. Après le déploiement sur place de la Chargée de partenariat de la SIDI au Liban en 2019, c'est un consultant bénévole qui a été mobilisé pour l'année 2020.



Les principaux défis à relever pour le premier semestre de cette année étaient de renforcer la vente de ses produits à l'international, de réduire ses charges fixes, et de rechercher de nouveaux financements. Les efforts de la direction pour trouver des débouchés internationaux ont payé, et FTTL a enregistré plusieurs commandes, notamment avec l'acheteur Solidar'Monde (centrale d'achat de l'association de commerce équitable Artisans du Monde). Des négociations sont toujours en cours afin de trouver de nouveaux investisseurs pour augmenter le capital de l'entreprise et accroître ainsi ses fonds propres, mais la paralysie du système bancaire complique ce type d'opération. En effet, les banques sont pour le moment bloquées et les transactions commerciales se font le plus souvent en espèces par livraison contre paiement comptant.

La SIDI, convaincue de la pertinence et de la solidité du projet de FTTL, continue son appui personnalisé malgré les difficultés que rencontre l'entreprise dans son développement. La combativité dont a fait preuve FTTL depuis le début de la crise ne peut que témoigner de la capacité de l'entreprise à s'y adapter et à la surmonter.

Des paniers alimentaires distribués aux plus vulnérables grâce à FTL-FTTL

La crise libanaise s'est fortement dégradée depuis l'arrivée de l'épidémie de la Covid-19 dans le pays et de l'explosion dévastatrice du port de Beyrouth en août dernier. Pour réduire l'impact social et économique de la crise, l'association FTL mène un projet d'aide alimentaire auprès des sinistrés de l'explosion. Cela permet de protéger les revenus des agriculteurs partenaires en trouvant des débouchés à leur production tout en aidant les sinistrés à se nourrir quotidiennement. Grâce à cette initiative, ce sont environ 150 emplois qui ont été sauvés et 100 familles qui ont pu bénéficier gratuitement d'un panier alimentaire par jour pendant trois mois.

En savoir plus sur le blog de la SIDI : <https://cutt.ly/pgWOHA4>

COFINANCER UN PROJET D'APPUI TECHNIQUE GRÂCE À LA FONDATION ACTES

Au Togo, la SIDI a récemment ouvert un partenariat avec une IMF au positionnement très social : ASSILASSIME SOLIDARITE. En mai 2020, celle-ci a fait appel à la Fondation ACTES pour pouvoir mesurer l'impact de la crise de la Covid-19 sur ses bénéficiaires.



L'IMF ASSILASSIME intervient depuis 2012 pour fournir des services de microfinance sociale et un accompagnement adaptés aux personnes exclues du système bancaire classique. Elle cible en particulier les publics marginalisés, telles que les personnes atteintes du VIH, en situation de handicap, ou encore les femmes veuves ou divorcées. Pour pouvoir atteindre ce public spécifique, l'IMF ne demande pas de garantie ni de caution à ses clients. En plus du microcrédit, ASSILASSIME propose des services d'épargne, de formation et d'accompagnement social. Pour ce faire, elle emploie des travailleurs sociaux et travaille en étroite collaboration avec des ONG locales, et des centres de santé.

Même si l'IMF est en croissance, avec 50 000 clients enregistrés à fin décembre 2019 (dont 94 % de femmes), celle-ci reste tout de même encore fragile, du fait de sa petite taille et de son positionnement très social. ASSILASSIME prévoyait d'atteindre son équilibre économique en 2020 mais elle a vu ses perspectives de développement s'assombrir avec l'arrivée de l'épidémie de la Covid-19. Au Togo, le gouvernement a mis en place plusieurs mesures pour faire face à l'épidémie : fermeture des grandes villes et des frontières ; établissement d'un couvre-feu. Ces restrictions ont perturbé la continuité des opérations de l'IMF, en particulier dans la collecte des dépôts et des remboursements, et dans l'octroi de nouveaux prêts.

Pour pouvoir aider ses bénéficiaires de manière efficace et appropriée, l'IMF a décidé de réaliser une enquête téléphonique auprès d'eux, afin de mieux comprendre les effets de la crise, notamment sur leurs revenus et leur sécurité alimentaire. Faute de ressources suffisantes, ASSILASSIME a fait appel à plusieurs partenaires financiers pour pouvoir mener à bien cette enquête. La Fondation ACTES a ainsi décidé de cofinancer ce projet d'appui technique.

L'enquête a été réalisée par un cabinet extérieur auprès d'un panel représentatif de clients, et a rendu ses premières conclusions récemment. Les résultats provisoires montrent par exemple que les clients d'ASSILASSIME ont temporairement recouru à leur épargne pour faire face à la crise et ont plutôt besoin de nouveaux financements que de restructurations de prêts. Pour leur permettre d'emprunter malgré la baisse conjoncturelle de leur épargne, l'IMF a par exemple assoupli ses conditions minimales de dépôt pour pouvoir emprunter. Les conclusions finales de l'étude seront rendues à la fin de cette année et permettront à l'IMF d'adapter ses produits financiers et son accompagnement pour répondre aux besoins des bénéficiaires les plus touchés par la crise.

En bref

CSAF

La SIDI a récemment rejoint le réseau CSAF (Council of Smallholder Agricultural Lending), réseau international d'acteurs du financement des PME du secteur agricole dans les pays en développement. Une adhésion qui lui permet d'accéder et de participer aux études du réseau, de se connecter aux autres acteurs, financeurs et clients, mais également d'apporter son expertise en matière de financement des petites organisations.

CENCOIC

La SIDI est fière d'annoncer que l'Organisation Paysanne CENCOIC en Colombie, son partenaire de longue date, est lauréate des Grands Prix de la Finance Solidaire 2020, organisés par Le Monde et Finansol ! Ce prix récompense notamment les actions de la coopérative en faveur du développement de l'agroécologie, mais également son souci permanent de produire un café de qualité, équitable et rémunérateur pour ses quelque 2800 membres.

Rendez-vous sur <https://www.lemonde.fr/les-grands-prix-de-la-finance-solidaire/> pour plus de renseignements, et notamment écouter un podcast réalisé avec 3 représentants de CENCOIC.

NEF & CCFD-Terre Solidaire

Le CCFD-Terre Solidaire vient d'annoncer son nouveau partenariat avec la NEF (qui est également actionnaire de la SIDI), permettant à l'association de bénéficier de deux nouveaux produits de partage : le Livret Nef, qui permet de constituer une épargne garantie et d'en disposer à tout moment (montant minimum de souscription : 10 euros) ; et le Compte A Terme, qui permet de placer une somme de 5 000€ minimum pour la durée de son choix à des conditions de rémunérations adaptées.

Plus de renseignements à l'adresse : <https://ccfd-terresolidaire.org/nous-soutenir/epargnesolidaire/>